Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 135 (1990)

Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

 d'en évacuer près de 350 vers les hôpitaux de base.

Cela sans compter les pertes de l'adversaire.

Ces considérations permettent au médecin de régiment de proposer à son commandant le dispositif sanitaire et l'engagement des moyens de transport permettant une évacuation opportune. Les moyens organiques de la compagnie sanitaire seront complétés par des moyens de transport tactiques, par la réquisition de transports par câbles, ou de chenillettes à neige (Ratrac), par la demande à l'échelon supérieur de crédits de transports aériens.

Pour corriger les retards engendrés par l'hostilité du milieu, le médecin de régiment ne pourra que prendre des mesures médicales (telles que les amputations d'urgence) et augmenter préventivement l'autonomie des installations sanitaires.

Conclusion

Un acheminement rapide du patient au poste de secours est une condition nécessaire pour garantir une évacuation dans les temps prescrits à l'hôpital de base. Il s'agit d'un acte de commandement du commandant tactique: la décision de détourner temporairement des combattants de leur mission tactique. Une décision sur laquelle ni le médecin de régiment ni les troupes sanitaires n'ont d'influence.

A.C.

Repos! Rompez les rangs! Départ en congé avec le billet à cent sous.

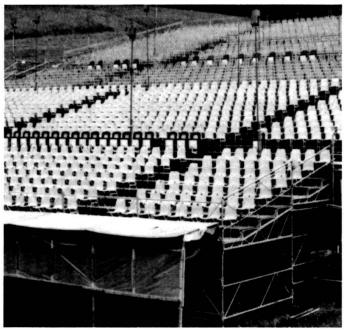


Voyager en uniforme avec le billet à cent sous, à commander auprès du fourrier Pour l'entrée en service et le licenciement, l'ordre de marche a valeur de Nouveau: le billet à cent sous et l'ordre de marche sont également valables sur les entreprises de transport du trafic local (tram/bus), à l'exception des taxis.

<
←
CFF



Tribunes



Nüssli-Construvit – un concept pour résoudre de manière optimale les problèmes de construction de tribunes.

- possibilités d'utilisation multiples et flexibles
- durées de montage et de démontage réduites grâce à la construction modulaire
- utilisation dans des halles et à l'extérieur



Echafaudages Tribunes Scènes

Nüssli-Construvit AG 3250 Lyss Tél. 032 / 847011

Projets Vente Location Montage